



Activités scolaires

Bases légales et références

CSIAS : Aide sociale – concepts et normes de calcul C.I.4

Principe

Les frais de base liés à la scolarité obligatoire sont déjà inclus dans le forfait pour l'entretien.

Remarques

Cependant, dans l'intérêt de l'enfant, les camps scolaires peuvent être pris en charge en tant que prestations circonstanciées.

Procédures et compétences

Demande au SSR. Décision de la Commission sociale.

Astuce

Demander la gratuité du camp auprès du corps enseignant ou de la Commission scolaire.

Renvois

- > Loisirs
- > Formation
- > Cours d'appui
- > Écolage